

1. L'EPS obligatoire

La discipline fait partie du tronc commun et est obligatoire à raison de 2h par semaine.

Les activités proposées sont :

Volley	Badminton	Athlétisme	Escalade	Danse	Step	Natation
--------	-----------	------------	----------	-------	------	----------

De la seconde à la terminale l'année est découpée en 3 cycles d'activités.

Pour le BAC, l'évaluation se fait en cours de formation (contrôle continu)

Les élèves se rendent directement sur les installations à 5min du lycée :

- Le gymnase Léo Lagrange (pour les sports Collectifs, le badminton, la danse, l'acrosport...)
- La Halle des Sports (pour le badminton, l'Escalade, le Step)
- Le Stade André Lavie (pour l'athlétisme)
- La Piscine Péguilhan (20minutes à pieds)

2. L'EPS dans le cadre des enseignements optionnels :

Activités proposées (2h30/semaine) : **Athlétisme / Escalade / Natation/ cross Training / Handball/ badminton**

• En seconde : Badminton / Natation/ Cross Training/ Escalade

• En première et Terminale : Escalade / Athlétisme / Handball

Prestation physique : Maîtriser les Attendus de Fin de cycle tels que définis par le protocole

Partie réflexive : Savoir analyser une prestation individuelle ou collective en s'appuyant sur une connaissance approfondie de l'APSA acquise au cours des séances précédentes et en utilisant un vocabulaire approprié de technicien.

Ces enseignements sont ouverts à tous les élèves et doivent être choisis au plus tard en première pour valider la note pour le BAC. L'évaluation est faite par le professeur responsable de l'enseignement. La note rentre dans le contrôle continu.

3. L'Association Sportive

L'Association Sportive, très active au Lycée, propose des activités traditionnelles en fonction des demandes :

Basket, Volley, Handball, cross Training, Yoga, Relaxation, Athlétisme, Escalade, Badminton, Duathlon, Triathlon, ainsi que des activités ponctuelles en fonction du projet départemental de l'UNSS.

Les élèves s'inscrivent auprès des professeurs d'EPS (Fiche sur le site du Lycée), la cotisation est de 20€ pour l'année.

Projet Ski débutants et/ou débrouillés (20€ par sortie)

Quelques résultats 2024 / 2025 :

Handball 1 équipe en excellence, participation aux académiques à Périgueux, résultat 2nd.
Ski débutant : 16 élèves ont bénéficié du dispositif ski débutants pour 2 sorties à Gourette.
Escalade 2 équipes engagées au championnat départemental et 1 équipe qualifiée aux Académiques. Résultats : 3eme établissement aux départementaux + 3eme aux championnats Académiques.
 2 sorties à Arudy en falaises en octobre et une en mars
Badminton des entrainements réguliers le mercredi. 1 rencontre district à Gelos, 2 équipes mixtes pour les championnats départementaux, résultat 6ème
Cross Country: 30 élèves étaient inscrits, mais annulation du championnat

départemental. 1 équipe excellence et 1 équipe établissement qualifiées pour les championnats Académiques à Mont de Marsan.
Cross training : 10 élèves pas de compétition prévue
Musculation : 25 élèves mardi et vendredi de 12H à 13H en constante augmentation sur l'année.
Handball : 15 élèves : 1 équipe excellence engagée, participation aux académiques à Parentis, résultat 1^{er}. Qualification pour les inter-académiques à Pau, résultat 2nd, non qualifiés pour les France.
Volley : 2 rencontres amicales avec LP Morlaàs et Lycée de Mourenx

4. Les Classes Sport Etudes:

Elles accueillent :

- Les SPORTIFS DE HAUT NIVEAU reconnus par leur Fédération, (liste validée par l'Education Nationale)
- Les Sportifs proches du Haut Niveau, appartiennent à des clubs ayant signés avec le Lycée une convention de partenariat. Ils doivent avoir un bon niveau scolaire pour être inscrits dans « une classe sport études »

Ces classes bénéficient d'aménagements horaires particuliers permettant aux jeunes sportifs de s'entraîner et de participer aux compétitions tout en continuant leurs études. Certains d'entre eux sont hébergés au Prytanée Sportif de Pau.

